

Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Instruire, éduquer, former. Préparer les jeunes à s'insérer dans la vie sociale, à être citoyen, à s'écouter, à se respecter, à vivre ensemble.

Cette mission est également prise en charge par les parents, mais à des degrés divers.

A l'heure de l'Europe et de l'harmonisation des diplômes il faut aussi montrer la finalité d'apprendre des langues vivantes, et mettre l'accent sur les échanges entre établissements.

Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Montrer aux élèves le sens des apprentissages, et assigner à chaque élève un objectif ambitieux pour lui-même insister sur le fait d'apprendre à apprendre, donc d'acquérir des méthodes de travail à partir des matières enseignées au collège.

S'efforcer de regrouper des séquences en Arts Plastiques, Education Musicale.

Cependant les innovations mises en places ces dernières années (IDD) réclament des dédoublements, donc des moyens supplémentaires, d'autant plus que ces pratiques doivent amener les élèves à travailler en autonomie, ce qui se révèle parfois difficile pour certaines situations d'enfants en grande difficulté.

Elargir le temps scolaire (école ouverte, étude le soir) pour permettre aux élèves en difficultés de trouver le temps et les moyens matériels de s'investir dans l'apprentissage scolaire.

Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Echelon national : pilotage des programmes et du recrutement, le mouvement des enseignants étant déjà considérablement déconcentré.

A l'échelon local les personnels de service pourraient dépendre des collectivités territoriales pour un meilleur fonctionnement, à condition que des règles minimales soient posées.

Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

4 priorités : former le citoyen, instruire, structurer les jeunes, lutter contre les inégalités sociales.

Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Notre système éducatif peut d'abord contribuer à donner une certaine stabilité à des jeunes en manque de repères.

Dans ce but peut-être faudrait-il instituer des études du soir pour pallier les difficultés scolaires. L'impact de cette mesure serait moindre pour les enfants réellement déstructurés, pour ceux-ci le tutorat est à explorer.

Pour mettre en œuvre cette prise en charge le travail en équipe large est une nécessité : équipe pédagogique, infirmière, assistante sociale, médecin, conseiller d'orientation... Le besoin de présence des personnels médico-sociaux dans l'établissement est crucial.

Sur la question de l'orientation précoce de ces élèves en difficulté l'avis est plutôt négatif. Demander à un élève en difficulté de faire un choix d'orientation bien plus tôt que les autres, alors qu'il n'a précisément pas les moyens d'éclairer ce choix, c'est renforcer davantage sa difficulté et son mal-être au collège. Il conviendrait de faire autrement au sein du collège de façon à ne pas créer de filières de relégation. Il faudrait également une évaluation plus fine des difficultés rencontrées par les élèves

Il y a aussi besoin d'explorer des pédagogies différentes (Montessori, Freinet, expérimentations menées en ZEP) pour davantage mettre l'enfant en situation d'autonomie (comme les IDD), et insister sur la vie scolaire. Ces pédagogies sont-elles toutefois compatibles avec la massification de l'enseignement ? L'Education Nationale communique-t-elle suffisamment pour que chacun connaisse les expériences vécues et puisse s'en inspirer ?

La structure de l'établissement 1heure 1 classe 1 professeur est lourde et rigide, plus de souplesse (groupes de besoin) permettrait une meilleure prise en charge des élèves dans leur différence et dans le suivi de leur évolution sur la durée. Les TICE sont un outil important dans l'aide aux élèves, mais ne peuvent tout faire.

La répartition des moyens par le biais de la DGH en l'état actuel des moyens ne donne à l'établissement qu'une faible marge de manœuvre et ne lui permet donc pas de mettre en place des dispositifs innovants et proches du terrain.

Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Plusieurs problèmes sont abordés :

- remplacement des enseignants et évaluation de ceux-ci.
- autonomie des établissements : il faut donner plus de souplesse au niveau local en gardant un cadrage national pour les diplômes, les programmes, les recrutements des personnels.
- La décentralisation ne doit pas aboutir à une inégalité des moyens dont disposeraient les établissements, comme cela peut apparaître dans les écoles élémentaires.